

Musicien instrumentiste (instruments à vent)

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Métiers apparentés



Artiste musicien.
Professeur de musique.
Musicien intervenant.
Musicien classique.
Musicien de bal.
Musicien de jazz.
Musicien de rang.
Musicien de studio.
Musicien de variétés.
Musicien d'orchestre.
Musicien soliste.
Musicien-chercheur.

Codes

- **CITP88** : 2453
- **ROME1999** : 21212
- **PCS-ESE 2003** : 354b
- **CITP2008** : 2652

DESCRIPTIF

Le musicien interprète à l'aide d'un instrument à vent tout ou partie d'une œuvre musicale, en soliste ou dans un orchestre devant un public ou en studio d'enregistrement, dans un ou plusieurs répertoires. Il peut aussi composer et/ou enseigner la musique.

Les instruments à vent sont composés des bois avec anche simple ou double, des cuivres avec une embouchure et des flutes.

Le son produit par l'instrument à vent ou aérophone, est la résultante de la vibration d'une colonne d'air provoquée par le souffle du musicien (flûte, trompette...), d'une soufflerie mécanique (orgue, accordéon...) ou d'une poche d'air (cornemuse).

En fonction de la pièce buccale, la classification de STRAYER divise les instruments à vent en 4 classes:

- Classe A correspond aux cuivres : la pièce buccale est extra-orale, placée sur les lèvres et a la forme d'un entonnoir à bords épais et arrondis.
- Classe B correspond aux bois à hanche simple (clarinette, saxophone) : la pièce est intra-buccale, de forme " bec d'oiseau " effilé. Le bec reçoit une lamelle appelée hanche. La face supérieure de cette pièce intra-buccale est en contact avec les incisives maxillaires et la face inférieure repose sur la lèvre inférieure repliée sur les incisives mandibulaires.
- Classe C correspond aux bois à hanche double (hautbois, basson, cors anglais) : le bec est remplacé par 2 lamelles mises à plat l'une contre l'autre et fixées sur un tube de métal ajusté à l'instrument. . L'utilisation est intra-buccale en pinçant les lèvres de façon uniforme. L'intensité du pincement varie en fonction de la hauteur du son à fournir.
- Classe D correspond aux instruments dont l'embouchure est extra buccale et latérale comme les flûtes. L'embouchure prend appui sur la lèvre inférieure inactive. la lèvre supérieure se tend et s'étire vers le bas, dirigeant le flux d'air et modulant la tonalité.

Appartiennent également aux instruments à vent, ceux à anche libre comme les accordéons, les orgues et les harmonicas.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

Les professionnels du spectacle peuvent exercer aussi bien dans le spectacle vivant que dans l'audiovisuel. Le plus souvent ils ont le statut d'intermittent du spectacle avec un ou plusieurs contrats CDDU (Contrat à Durée Déterminée d'Usage).

En 2022, 304 000 intermittents ont travaillé au moins 1 heure pour un ou plusieurs employeurs relevant du champ d'application des annexes 8 et 10 de l'assurance chômage*.

En 2023, dans le **spectacle vivant** on comptait 26 126 employeurs relevant des secteurs privés, publics et prestataires techniques. 146 100 hommes et 105 280 femmes, d'âge moyen 41 ans pour les hommes et 37 ans pour les femmes, ont travaillé dans ces secteurs**.

En 2023, dans l'**audiovisuel** on comptait 8654 entreprises de production audiovisuelle et cinématographique employant 144 851 hommes et 106 512 femmes**.

Sources:

*ARTCENA « Statistiques 2022 sur les métiers du spectacle »

** cpnref: sv et av « Tableau de bord statistique-les entreprises et l'emploi dans le spectacle vivant, données 2023 »

- Dans le spectacle vivant, en 2022 (artcena.fr, statistiques 2022), on compte 76444 professionnels de musique et de chant dont 30% sont des femmes. Ils se répartissent selon la pyramide des âges suivante :

-19	20/25	26/35	36/45	46/55	>56
1%	8%	27%	28%	20%	15%

Ce sont en grande majorité des intermittents (98%).

- D'après des statistiques de 2003 :

- 25 000 musiciens dont 2 000 en orchestre.

- 24 % de femmes en 2003 (17 % de femmes chez les interprètes de musique populaire et 44 % chez les interprètes de musiques savantes).

- Moyenne d'âge : 38 ans (hommes) et 36 ans (femmes).

- 37 % résident en Ile-de France.

Ils sont souvent intermittents du spectacle.

Le premier contrat est signé en moyenne à 23 ans.

Il y aurait plus de 80 métiers dans toutes les branches de la filière musique : disque, spectacle, médias, organismes... et dans tous les courants musicaux (rock, chanson, musiques du monde, métal, hip hop, jazz, musiques électroniques, etc...).

Le musicien est très souvent payé au cachet lorsqu'il est intermittent.

Il peut être également salarié permanent au sein d'un orchestre et/ou d'une école de musique.

Formation professionnelle :

Un apprentissage dès l'enfance est préférable pour espérer faire carrière.

Les conservatoires de musique classés par l'État proposent plusieurs cycles de formation dès l'âge de 5 ans. Dès le collège, on peut intégrer une CHAM (classe à horaires aménagés en musique).

Certains musiciens professionnels sont autodidactes, d'autres ont suivi une formation professionnelle :

- Conservatoires nationaux supérieurs de musique (CNSM)
- Diplômes d'Etat de professeur de musique délivrés par un conservatoire national ou régional (CNR) ou une école nationale de musique.
- Diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI)
- Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) en éducation musicale.
- Ecoles privées.

Evolution de carrière

Chef d'orchestre.

Compositeur.

Enseignant (école, collège, lycée).

Enseignant au Conservatoire par concours de la fonction publique territoriale.

Organisateur de festivals de musique.

Collaborateur et/ou directeur artistique (télévision, radio)

Collaborateur et/ou facteur d'instruments de musique.

Fiche socio démographique issue de la **FMP Musicien instrumentiste (instruments à vent)** consultable sur <https://www.fmppresanse.fr>